

*République française
Département de l'Ain*

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 05 septembre 2023

En exercice : 18

L'an deux mille vingt-trois et le cinq septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART, Maire

Présents : 15

Présents : Michel BRULHART, Angélique NICOSIA, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Fabien JACQUET, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Claude MOREIRA, Charline PERRIER, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Elody BULLIARD, Nicolas PIDOUX, Jean-Pierre DEMORNEX

Votants : 18

Absents excusés : Loïc CHRISTIN (procuration à Patrick DUMAS), Leila MANET (procuration à Elody BULLIARD), Laurent IMBERTI (procuration à Jean-Pierre DEMORNEX)

Secrétaire de séance : Emmanuelle LAURE

2023_31 - Objet : Modification des prix des concessions du cimetière

Suite à l'agrandissement du colombarium et à la création de nouvelles concessions (4 urnes), Monsieur le Maire propose une mise à jour du règlement du cimetière, ainsi qu'une augmentation des prix des concessions comme suit :

Concessions concernées	Prix actuel	Nouveau prix proposé
Concession pour 30 ans	153€	180€
Concession pour 50 ans	275€	300€
Colombarium – 1 case pour 15 ans	305€	320€
Colombarium – 1 case pour 30 ans	534€	550€
Petite tombe unifamiliale (4 urnes) pour 30 ans	-	600€
Petite tombe unifamiliale (4 urnes) pour 50 ans	-	1 000€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** les propositions du Maire ;
- **APPROUVE** les nouveaux prix des concessions et la modification du règlement comme proposé ci-dessus

Ainsi fait et délibéré.

**Le Maire,
Michel BRULHART**

